

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF647

présenté par

Mme Maximi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 28

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de suppression nous nous opposons à proroger l'expérimentation relative aux clubs de jeux à Paris.

Des clubs de jeux sont expérimentés depuis 2018 à Paris où les casinos sont interdits depuis 1920. L'expérimentation devait se terminer en 2020 mais elle a déjà été prolongée jusqu'à fin 2022 puis jusqu'à fin 2024. Sept clubs de jeux dans la capitale proposent ainsi des jeux dits « de table » (poker, blackjack, bingo).

Les jeux d'argent et de hasard renvoient à des enjeux de santé publique particulièrement inquiétants : les joueurs à risques d'addictions, voire dépendants au jeu, représentent 76 % du chiffre d'affaires des casinos, selon l'association Addictions France, qui souligne que le nombre d'addicts au poker est « très préoccupant ». Déjà en 2020, Santé publique France estimait que le nombre de Français dépendants au jeu avait doublé.